



Depuis plusieurs années, les suppressions de postes rendent les mutations des personnels de plus en plus difficiles.

Certaines évolutions que le SE UNSA demandait ont été obtenues dans notre académie, à savoir : la suppression du vœu géographique (groupes de communes) et son traitement opaque, augmentation à 30 du nombre possible de vœux, prise en compte du rapprochement de conjoint pour la garde alternée par exemple. Elles ont, certes, permis de mieux prendre en compte les situations personnelles des collègues, mais les choix ministériels de suppressions massives de postes et de blocage de postes notamment pour les stagiaires impactent de plus en plus les collègues, bloquant parfois totalement les mutations dans certains corps ou certaines matières.

Dans la Voie Professionnelle :

Jamais les mutations n'ont été aussi bloquées pour les PLP. En Lettres-Histoire, Biotechnologies, Génie Thermique, Arts appliqués, Génie Méca maintenance VE ou Productique ou construction, Génie Civil, etc., les collègues voient leurs mutations rendues impossibles.

Les postes fixes sont obtenus via les bonifications de cartes scolaires, avec des résultats parfois effarants : une collègue en carte scolaire du nord du Lot atterrit à Blagnac ; deux collègues du Gers sont affectées dans l'Aveyron et dans le Lot ; une autre des Hautes Pyrénées atterrit dans le Tarn-et-Garonne. Quant aux entrants dans l'Académie, le manque de postes disponibles les entraîne trop souvent sur des postes en ZR, parfois de manière quasi systématique dans certaines matières.

Les PLP payent là l'aboutissement de la « réforme » du Bac Pro 3 ans, avec ses suppressions de moyens qui impactent au quotidien personnels, élèves et l'ensemble de la voie professionnelle.

Concernant les CPE : la quasi disparition des CPE TZR (plus que 7 sur l'Académie) aura pour conséquence le non remplacement des collègues en congé maladie, en congé maternité, en congé parental, en congé formation, etc. Cette année encore le Rectorat devra recruter un nombre important de contractuels, mal payés, non formés, alors que des collègues titulaires attendent parfois depuis de longues années d'intégrer notre Académie ! A cela s'ajoute le nombre important de postes bloqués pour des berceaux stagiaires (35% des postes offerts au mouvement cette année).

Pour les Certifiés, les Agrégés et les professeurs d'EPS, le nombre de ZR fermées derrière les collègues qui mutent augure de grandes difficultés de remplacement à venir. Dans certaines disciplines les postes vacants après mouvement s'additionnent, l'exemple le plus flagrant reste les Lettres Classiques. La qualité du service public d'éducation s'en ressent gravement.

De plus, les postes de stagiaires bloquent également parfois le seul poste dans une commune donnée empêchant l'accès aux enseignants titulaires sur cette commune. En EPS le blocage des postes de stagiaires entraîne l'ouverture de 25 ZR !!! Cette entrave au droit de muter est mal vécue par les collègues qui attendent depuis plusieurs années la libération de ces postes.

Un mot sur le nouveau ministère actuellement en phase d'installation. Au-delà des mesures d'urgence indispensables, le SE UNSA portera ses revendications autour de trois axes forts :

⇒ *Pour la réussite des élèves*

En exigeant du nouveau Ministère l'arrêt des injonctions paradoxales, l'arrêt de la réduction des moyens humains et matériels et en replaçant l'Éducation nationale comme priorité de notre pays.

⇒ *Pour le respect et la reconnaissance des personnels*

Durant 5 ans pointés du doigt, ballottés de réforme en réforme, soumis à une pression de plus en plus forte où l'ordre avait remplacé l'explication, les enseignants doivent être de nouveau reconnus et respectés pour leur travail et leur implication au quotidien.

⇒ *Pour un service public de qualité*

5 années de suppressions de postes, de mise en concurrence des établissements, d'encouragement du consumérisme ont mis à mal le Service public et laïque d'éducation.

Pour le SE UNSA, l'Éducation Nationale est la garante de l'avenir du pays et de l'avenir des jeunes générations. Le SE UNSA sera vigilant et exigeant, pour promouvoir un service public laïque de qualité, pour tous et sur tous les territoires.